

notre premier et plus éminent nationaliste. Quelle magnifique demeure on aurait eu là pour le chef de l'opposition!

• (3.30 p.m.)

Même si je parle de la valeur historique de ces résidences et de l'avantage de les mettre à pleine contribution, je crois toujours que le premier ministre du Canada devrait résider à Earncliffe, la maison de sir John A. Macdonald, le père véritable de notre pays en tant qu'il s'agit de nos institutions politiques. Je suis sûr qu'il serait très facile d'arranger cela car les Anglais sont très raisonnables et compréhensifs sur ce point.

Ainsi donc j'estime que le premier ministre devrait résider à Earncliffe, le chef de l'opposition à Glensmere, et M. l'Orateur à Stornoway. On ne peut que se féliciter de ce qui a été fait dans le cas de La Ferme, où nous avons pu apprécier l'aimable hospitalité du maître de céans actuel, M. l'Orateur, et de ses prédécesseurs, mais j'estime que cela est insuffisant. Il me semble que l'Orateur de cette Chambre, le premier parmi les députés, le grand défenseur de nos traditions, le personnage le plus important sur la colline du Parlement, devrait résider à Ottawa même, et j'estime que le gouvernement devrait faire le nécessaire à cet égard. Kingsmere, La Ferme, c'est un lieu enchanteur. Nous aimons tous nous y rendre durant l'été et M. l'Orateur est un amphitryon remarquable. Quelqu'un a laissé entendre qu'on y trinquait pas mal. J'ignore ce qu'il entend au juste par là, mais peut-être songe-t-il à cet agréable orchestre qui nous joue les airs composés par certains des rois de la valse!

Comme je l'ai dit au début, monsieur l'Orateur, on m'a prié de prendre la parole parce que je n'ai aucun intérêt personnel dans cette question, mais à bien y penser, peut-être en ai-je un, pour l'avenir. J'attends avec impatience le jour où mon chef habitera la résidence du premier ministre, et je compte bien qu'il m'y invitera de temps à autre. Le plaisir qu'éprouveront les Canadiens qui pâtissent depuis longtemps sera infiniment plus vif que celui que j'éprouverai lorsque je m'y rendrai comme invité. C'est donc là mon seul intérêt personnel.

Je n'ai pas l'intention de m'apesantir sur cette mesure. J'ai l'impression que c'en est une qui recueille sinon l'unanimité, du moins l'appui majoritaire des députés. Je saisis cette rare occasion de féliciter le gouvernement sans trop de réserves, et j'estime que nous devrions aller de l'avant. Nous ne devrions pas nous contenter des dispositions qui visent M. l'Orateur. Je félicite le gouvernement de ce qu'il a fait au sujet de la résidence du chef de l'opposition.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ce bill est, dans un sens, le complément de celui que nous avons débattu pendant deux ou trois jours. Du moins il nous est présenté au nom du même ministre, le président du Conseil privé (M. MacEachen) et il sera renvoyé pour étude au même comité, le comité de la procédure et de l'organisation, mais en ce qui concerne les députés, c'est un bill fort différent de l'autre. Il est

déjà évident, d'après les propos qu'ont tenus le parrain du bill et le député de Hillsborough (M. Macquarrie), que ce bill va rallier l'entier appui de la Chambre.

Comme toujours, il est intéressant de connaître l'histoire de certaines choses qui nous semblent toutes naturelles. L'histoire que nous a racontée le président du Conseil privé et que j'ai trouvée des plus intéressantes nous a appris que lorsque des particuliers ont choisi Stornoway comme résidence officielle, elle devait être réservée au chef du parti conservateur-progressiste ou au chef du parti libéral. A ce moment-là, nous avons invoqué le Règlement mais on a eu tôt fait de nous signaler notre erreur en rappelant un autre fait historique, à savoir, que lorsque le gouvernement s'est porté acquéreur de la propriété, ou du moins lorsque le gouvernement y a investi une certaine somme, il avait été nettement entendu que la résidence devait être celle du chef de l'opposition officielle. Il aurait été très regrettable du point de vue historique s'il était arrivé que notre chef, à la tête de l'opposition officielle, ait dû trouver à se loger ailleurs pour ensuite emménager au 24 de la Promenade Sussex en devenant premier ministre. Il est clair maintenant que pendant la période intérimaire, en tant que chef de l'opposition, il occuperait Stornoway.

L'hon. M. Stanfield: Ne projette-t-il pas d'emménager directement au 24 de la Promenade Sussex?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A vrai dire, j'accepte le reproche que vient de me faire le chef de l'opposition. Si j'ai bien compris, il a demandé si le chef de mon parti n'avait pas l'intention d'emménager directement au 24 de la Promenade Sussex. Peut-être que s'il était ici, il me reprendrait aussi. De fait, je me rappelle que naguère, un chef de l'opposition a refusé d'aller à Stornoway en disant qu'il n'allait pas perdre son temps, que ce qu'il visait, c'était le 24 de la Promenade Sussex. Que vous le croyiez ou non, c'est là qu'il est allé; aussi il n'est pas impossible que l'histoire se répète.

M. Caouette: Pas avec le même parti.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu toutes les remarques qui ont été lancées. Il faudrait peut-être les consigner. J'en ai compris une en prenant la parole. Un député d'en face—du moins il l'était, mais il est maintenant assis dans le fauteuil du premier ministre...

M. Benjamin: C'est la seule façon dont il peut l'occuper.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): ... quoi qu'il en soit, je l'ai entendu dire «Stanley voudrait que chacun au pays ait une maison.» Ma foi, c'est vrai. Après cette mise au point, je passe maintenant au bill lui-même.

Au fond, le bill ne change vraiment rien, sauf pour une disposition qui entrera en vigueur le jour des prochaines élections. Le premier ministre (M. Trudeau) réside déjà